

L'état politique, économique et social du département de l'Aisne, sous le Second Empire autoritaire (1852-1859)

A cette époque-là, trois préfets se succédèrent dans notre département : De Beaumont-Vassy, du 6 décembre 1851 au 3 mars 1853 (1 an et 3 mois) ; Boitelle, du 4 mars 1853 au 7 septembre 1856 (3 ans et demi) ; Chamblain, enfin, du 8 septembre 1856 au 4 janvier 1861 (4 ans et 4 mois).

Les rapports de ces préfets au ministre de l'intérieur, portant d'abord sur deux mois puis sur trois, sont assez brefs : ils ont de deux à quatre pages en général. Seuls, ceux du dernier trimestre de 1858 et du premier trimestre de 1859 sont beaucoup plus longs : ils ont respectivement 33 et 73 pages. Ils donnent un résumé évidemment un peu tendancieux des vies politique, économique et sociale du département pendant l'empire autoritaire.

Passons en revue ces différents aspects :

I. — ASPECT POLITIQUE.

Il ressort de l'ensemble de ces rapports que le département de l'Aisne n'a pas cessé d'être calme pendant toute cette période. Chamblain dit même que « c'est le plus calme de France » !

Ainsi, la déclaration de guerre à la Russie, au début de 1854, est bien accueillie. Il y a même un certain enthousiasme des conscrits qui ont tiré un mauvais numéro et les rappelés acceptent leur situation sans se plaindre. En mai 1854, Boitelle note que les opposants sauf de rares exceptions, s'abstiennent de toute polémique. Il y a, au fond, une sorte d'« union sacrée » avant que naisse l'expression. Le 10 janvier 1855, on constate qu'il y a unanimité pour la guerre et que la levée de 140 000 hommes est approuvée (exceptionnellement, on avait porté le contingent à ce chiffre). Le traité avec l'Autriche, contre la Russie qui oblige cette dernière à évacuer les principautés danubiennes (la Roumanie actuelle), a, du reste, calmé les esprits. La levée de 140 000 hommes s'accomplit avec une facilité remarquable. Les emprunts successifs pour la guerre marchent très bien : celui du début de 1854 qui porte sur 250

millions dans toute la France, puis celui du début de 1855 qui rapporte 21 510 345 frs 53 cent. dans le département. (Il faut multiplier par 1,80 pour avoir le prix actuel, d'après le cours du Napoléon). On ajoute même 60 000 frs de don pour l'armée d'orient.

Sébastopol est pris le 8 septembre 1855, après une année de siège. C'est l'enthousiasme. Le début de 1856 est marqué par la naissance d'un prince impérial et la conclusion d'un traité de paix, après le congrès de Paris. L'empereur s'est montré comme l'arbitre de l'Europe. C'est un transport général d'allégresse. De nombreuses et « sincères » adresses sont envoyées au préfet pour manifester la joie universelle. Plusieurs communes ont voté des fonds pour célébrer la naissance du prince impérial. Un régiment, de retour de Crimée, est accueilli avec enthousiasme dans un chef-lieu d'arrondissement (sans doute Soissons).

La fête de l'empereur, la Saint-Napoléon, le 15 août, est toujours bien célébrée. On a cru un moment que l'empereur allait passer dans le département par la ligne Reims-Saint-Quentin. Aussitôt, tout le monde s'est précipité pour le voir. Les diverses élections, municipales, cantonales et législatives, se passent très bien : en particulier, les élections législatives de 1857. Sur 95 636 votants, les candidats du gouvernement ont eu 89 643 voix. Les cinq candidats de l'opposition élus à Paris « ont vivement froissé le sentiment public » de l'Aisne.

Toutefois, il y a aussi le revers de la médaille : les campagnes sont très partisanes de l'empereur, mais les villes sont plutôt opposées au régime. De Beaumont-Vassy note que les bourgeois des villes ont l'esprit frondeur. La plupart sont partisans d'Odilon Barrot, l'ancien président du conseil de la deuxième république et député de l'Aisne. Ce sont pourtant les premiers à bénéficier de l'ordre établi, mais aussi les premiers à avoir l'esprit frondeur.

Comme la guerre de Crimée s'éternise, Boitelle constate, en avril 1855, que des opposants attendent que des complications naissent du prochain voyage de l'empereur en Crimée, de la gravité de la situation extérieure et de l'élévation des prix des subsistances. Un peu avant la prise de Sébastopol, en septembre 1855, la défaveur frappe les fonds publics, la situation est tendue et les populations commencent à se plaindre et à murmurer. Il était donc temps que Sébastopol fût pris ! Même après cette victoire, il y a encore de l'agitation jusqu'à la paix : au début de 1856, des placards séditieux sont affichés dans trois ou quatre communes peu importantes. Plusieurs exemplaires d'un libelle politique, venu de Jersey, ont été saisis près de la frontière de Belgique.

Ce sont, certes, là des faits isolés. Mais, le 16 janvier 1858, le préfet avoue que les 3/4 des électeurs de la ville de Saint-Quentin n'ont pas pris part au scrutin de 1857 pour la réélection de Cambacérès, neveu du deuxième consul de 1800, devenu par

la suite archi-chancelier du premier empire. Une grande partie de cette abstention doit être attribuée à un mot d'ordre donné par le parti républicain et socialiste. En juillet 1858, Chamblain note une indifférence absolue des populations des villes. La même année, le journal « *Le Gueutteur de Saint-Quentin* » est supprimé et le rédacteur en chef arrêté pour le motif suivant : « Il excitait la classe ouvrière contre l'ordre établi ».

Le 14 janvier 1858, se produisit le célèbre attentat d'Orsini contre l'empereur. Alors Chamblain fait quelques réflexions : il compare la situation de 1858 à celle de 1840 ou à celle de 1825 : « Comme alors, dix ans nous séparent d'une révolution. Une génération arrive qui n'en a vu que les drapeaux et les tambours et non les misères ». Ainsi, les jeunes soldats en congé renouvelable (de 22 à 25 ans) montrent beaucoup de turbulence. Par ailleurs, il note que la magistrature s'est soustraite à l'autorité gouvernementale et laisse voir son hostilité sous prétexte d'indépendance. Du temps de Persigny, ancien ministre de l'Intérieur, aucun mouvement ne se faisait dans une administration, sans l'avis du préfet. Mais le ministre de la justice, seul, refuse maintenant que cet état de chose se poursuive. Par suite, l'esprit d'opposition se développe chez les magistrats. Pourtant, Chamblain ajoute : « Qu'on sache que le gouvernement consulte son représentant avant de donner de l'avancement ou des décorations et à l'instant même, tout rentrera dans l'ordre ». Seulement, c'était là une atteinte à la séparation des pouvoirs, qui subsistait encore entre les pouvoirs exécutif et judiciaire, malgré la dictature napoléonienne, ainsi qu'on peut le constater.

Dans le grand rapport de janvier 1859, Chamblain énumère les neuf journaux qui existaient alors dans le département et en donne le tirage pendant le dernier trimestre :

Il y a sept journaux gouvernementaux, les uns possédant une rédaction autonome et les autres reproduisant la correspondance Havas et le Bulletin de Paris :

Catégories	Noms des journaux	Chiffres de tirage pendant 1 trim.	Rangs d'a- prés le chiffre de tirage
Journaux à rédac- tion autonome	Journal de l'Aisne (Laon)	259 892	1 ^{er}
	Journal de Saint-Quentin	180 032	2 ^{me}
	Le Courrier de Saint-Quentin	51 722	4 ^{me}
Journaux reprodui- sant la correspon- dance Havas	L'Argus Soissonnais	27 255	6 ^{me}
	Le Nouvelliste (Vervins)	6 060	7 ^{me}
	Le Journal de Soissons	5 811	8 ^{me}
	L'Echo de l'Aisne (Château- Thierry)	4 242	9 ^{me}
	Total	535 014	
		soit en moyenne 59446 par jour	

On remarque que les deux premiers distancent nettement les autres : à eux seuls, ils ont près des 4/5 des tirages.

Deux journaux ont une nuance d'opposition :

« *L'Observateur de l'Aisne* » (Laon) tire à 111 445 exemplaires, ce qui lui donne le troisième rang. Il reproduit deux journaux de Paris, « *Le Siècle* » et « *La Presse* » de tendance républicaine.

« *Le Glaive de Saint-Quentin* » ne tire qu'à 35 333 exemplaires, ce qui le met au cinquième rang, mais il a une rédaction autonome.

Donc, les deux journaux d'opposition représentent, en tirage total (146 778), plus du quart des journaux gouvernementaux.

Quant aux journaux de Paris, ils sont peu lus : en voici l'énumération avec leurs tendances politiques, les chiffres de leurs tirages et les rangs qu'on peut leur attribuer d'après ces chiffres :

Tendances politiques	Noms des journaux	Chiffres de tirages	Rangs d'après les chiffres de tirage
A) Gouvernemental	Le Constitutionnel	29 795	2 ^{me}
	Le Moniteur (universel) ancêtre du « Journal officiel »	14 978	4 ^{me}
	Le Pays	8 145	5 ^{me}
	La Patrie	7 343	6 ^{me}
B) Républicains modérés (un peu anticlériaux)		60 261	
	Le Siècle	36 792	1 ^{er}
	La Presse	20 145	3 ^{me}
C) Catholique		56 937	
	L'Univers (journal de Louis Veuillot)	5 849	8 ^{me}
D) Orléaniste	Les Débats (Journal des débats)	5 324	9 ^{me}
E) Légitimiste	L'Union	3 085	14 ^{me}
Divers		27 169	

(Chiffre presqu'aussi fort que pour les journaux gouvernementaux).

Ainsi, l'on voit qu'il y a une forte majorité lisant des journaux républicains, surtout dans les villes, quoi qu'en dise le préfet et malgré les moyens de pression du gouvernement. On constate,

par ailleurs, le peu d'influence des catholiques. Cependant, Chamblain dit, dans son rapport du 11 octobre 1857, qu'il y eut 25 à 30 000 personnes à Liesse, pendant le mois d'août de cette année, par suite des fêtes religieuses pour le couronnement de Notre-Dame de Liesse.

Dans le premier semestre de 1859, le fait dominant en matière politique est la guerre d'Italie entre la France et le Piémont d'une part et l'Autriche de l'autre. Mais cette guerre ne dura que du 27 avril au 8 juillet avec des opérations militaires du 19 mai au 7 juillet, soit 7 semaines seulement, au lieu de deux ans dont un an d'opérations militaires pour la guerre de Crimée, en 1854-1856, quatre ans auparavant. Aussi, elle n'eut pas de conséquences aussi importantes sur l'opinion publique et l'économie du département que la première.

Au début de 1859, l'opinion publique de l'Aisne ne se rend pas très bien compte des raisons du différend entre la France et l'Autriche et de l'intérêt qu'a la France à faire la guerre à cet Etat. La libération de l'Italie du joug de l'Autriche qui occupait les deux belles provinces de Lombardie et de Vénétie n'intéressait pas du tout nos habitants ! Mais les gens de l'Aisne étaient très patriotes et avaient un sentiment très vif de l'honneur national. Par ailleurs, ils avaient confiance dans l'empereur. Aussi, pendant toute la guerre, notre département fit preuve d'une remarquable fermeté. Le départ des soldats en congé renouvelable et l'appel des conscrits se sont très bien passés. L'emprunt de guerre a permis au département de prouver sa richesse et son patriotisme. En prêtant plus de 30 millions, l'Aisne s'est placé au 7^e rang. Il laissait, ainsi, derrière lui, non seulement les départements de 3^e classe auxquels il est assimilé, mais encore tous les départements de 2^e classe. Trente tonnes de linge et de charpies ont été envoyées aux blessés de l'armée d'Italie et si l'on avait classé les départements pour ce don, l'Aisne serait encore arrivée dans un très bon rang. Tous les habitants du département ont du reste donné : riches comme pauvres. Les succès des armées françaises ont été accueillis avec beaucoup de joie.

Dans le rapport du premier trimestre 1859, le préfet Chamblain énumère les différents partis politiques qui pouvaient exister alors dans le département. Les personnes qui pourraient être légitimistes par leurs noms, leurs souvenirs personnels et leurs traditions de familles, sont maires ou membres de conseils électifs et ont donc prêté serment à l'empereur. Mais Chamblain doit reconnaître que la Monarchie de juillet a laissé des souvenirs sensibles dans le département. Celui-ci appartenait, en effet, à l'opposition dynastique et les bourgeois de l'Aisne ont gardé la nostalgie du parlementarisme.

Le préfet remarquait, avec amertume, que la bourgeoisie éprouve toujours de la satisfaction à combattre un pouvoir qui, pourtant, la protège, en maintenant l'ordre établi. Chamblain

considère qu'il n'y a aucune différence entre les orléanistes et les républicains. Il groupe les membres de ces deux partis sous la même étiquette : partisans du parlementarisme.

Il est extrêmement violent et injuste vis-à-vis du parti socialiste, tout en reconnaissant qu'il existe dans le département. Il traite ses membres de forçats libérés, de repris de justice, de faillis, d'huissiers destitués !! Mais il prétend que les hommes de 1848 voient leurs rangs s'éclaircir de jour en jour « par la mort, des héritages, une fortune acquise ou simplement l'apaisement que l'âge amène avec lui ». En fait, nous avons vu que le parti socialiste était encore très actif, en particulier à Saint-Quentin : il l'avait montré lors des élections de 1857.

H. — SITUATION ÉCONOMIQUE :

Pendant les deux ans que dure la guerre de Crimée et un an après le rétablissement de la paix, le blé est très cher : les paysans en profitent si les ouvriers en souffrent beaucoup comme nous le verrons plus loin. En 1853, la récolte de blé est inférieure au quart de celle d'une année normale, mais la récolte de céréales secondaires comble le déficit.

En 1858, le prix du blé baisse, mais les paysans ont assez gagné les années précédentes pour supporter le contre-coup de cette baisse.

On développe la culture des plantes sarclées : betteraves (rapport du 15 mars 1854) et par suite on construit de nombreuses sucreries et distilleries.

Ce développement de la culture des betteraves offre un double avantage : elle utilise le travail des femmes, des enfants et des vieillards et elle se fait pendant la mauvaise saison, époque de chômage autrefois pour les habitants des campagnes. Chamblain constate qu'ainsi elle vient en aide à la répression de la mendicité, qui se développe surtout pendant l'hiver et le chômage des campagnes.

Le département de l'Aisne arrive ainsi à occuper le second rang en France pour la production du sucre avec 59 fabriques et 16 128 tonnes de cet aliment fabriquées pour le quatrième trimestre 1858, soit 3 000 tonnes de plus qu'en 1857. Certes, il y avait eu après la guerre de Crimée et le retour de la paix une baisse énorme sur le sucre comme sur le blé, mais les bénéfices des années de guerre permettaient aux producteurs d'amortir la crise. Du reste, à cette époque, les sucreries très nombreuses mais très petites (en moyenne, elles employaient moins de 25 ouvriers en période intercampagne) étaient possédées par de riches propriétaires terriens qui produisaient eux-mêmes leurs betteraves et ces usines n'étaient au fond que des compléments de leurs exploitations agricoles.

En 1858, la fabrication de l'alcool diminua, alors que celle du sucre augmentait. Le nombre des distilleries tomba de 39 à

29, alors que celui des sucreries augmentait de 5. On ne produisit que 14 096 litres d'alcool contre 19 731 en 1857. Quelle était l'origine de cette crise ? C'était qu'il y avait eu deux récoltes abondantes dans les pays de vignoble, ce qui provoqua la production de beaucoup d'alcool de vin d'un prix beaucoup plus bas que l'alcool de betterave. Mais comme tous les distilleurs, ainsi que les fabricants de sucre, étaient aussi de riches cultivateurs, cela n'avait pas de conséquence grave : comme pour les producteurs de sucre, leur distillerie n'était qu'un accessoire de leur établissement agricole.

Au début de 1859, certains agriculteurs se plaignent de manquer d'ouvriers. Chamblain estime que ce sont des agriculteurs rétrogrades qui n'ont pas su s'adapter au nouveau machinisme agricole, qui travaillent comme les paysans trente ans auparavant et, de plus, payent mal leurs ouvriers. Par contre, les agriculteurs qui se servent des nouvelles machines et payent bien leurs ouvriers, réussissent.

A la fin de 1858 et au début de 1859, la plupart des paysans de l'Aisne, surtout à l'occasion des réunions de comices agricoles, se montraient partisans d'un droit de douane fixe sur les blés étrangers et étaient très hostiles à ce qu'on appelait « l'échelle mobile », c'est-à-dire un droit variable qui baissait proportionnellement à la rareté et à la cherté des blés français et qui, au contraire augmentait proportionnellement à l'abondance et au bon marché de ces mêmes blés. Ainsi, les crises alimentaires étaient évitées dans le premier cas et les crises agricoles dans le second. Seulement, les cultivateurs de l'Aisne n'aiment pas l'instabilité qui est un sérieux obstacle au développement des améliorations agricoles qui ont besoin de temps pour produire leurs effets. Certains agriculteurs, comme ceux du comice agricole de Saint-Quentin, le plus important du département, vont même jusqu'à demander la liberté absolue des échanges. Mais les comices de Laon, Soissons et Vervins se contentent de demander un droit de douane fixe.

En 1859, il y a six comices agricoles : un par chef-lieu d'arrondissement (Laon, Saint-Quentin, Vervins, Soissons, Château-Thierry) et en plus un à Marle. Ils ont beaucoup d'activité. Ils font des études pour l'acclimatation des blés étrangers, la culture du sorgho, l'emploi du guano, etc...

Pendant la guerre de Crimée, la principale industrie, celle des tissus, marche modérément : dans le quatrième trimestre de 1854, elle est en souffrance à Saint-Quentin. Le 15 avril 1855, Boitelle note que la fabrique de La Bussière près de Guise, qui emploie 400 ouvriers, est restée fermée plusieurs jours. En septembre 1855, les affaires commerciales et industrielles marchent encore difficilement, mais il n'y a pas de chômage.

Mais après la paix de 1856, les manufactures et usines déplacent une grande activité. Cependant, on a de l'inquiétude

au sujet d'un projet de loi diminuant les tarifs de douane (fin 1857). Celui-ci ne sera réalisé qu'en 1860 et aura des répercussions graves et prolongées dans l'industrie textile de l'Aisne, comme dans toute celle du nord de la France. La crise financière de 1857 n'a que peu de conséquences dans l'industrie. En 1858, il y a de nouveau peu d'activité dans le textile. Donc, après une euphorie passagère, la situation n'est pas très brillante, malgré le retour de la paix.

Voici un état donnant la répartition des ouvriers dans les diverses industries en 1858 et en 1880, à 22 ans de distance :

Nature des industries	4 ^e trimestre 1858	2 ^e trimestre 1880
I. - Industrie textile :		
Tisserands de coton, chanvre, laine et soie	31 000 ((26 603 de plus qu'en 1880. Cette différence est due essentiellement aux artisans travaillant dans les campagnes ou à Bohain pour de riches négociants habitant Saint-Quentin et non comptés en 1880).	3 109 tis. de laine et 1 288 tis. de coton, soit 4 397 au total.
Filateurs de laine	4 000	3 491
Filateurs de coton	1 600	1 255
Fabricants de tulle	400	157
Bonnetiers	?	412
Fabricants de toile	?	200
II. - Autres industries :		
Sucreries	Sucreries seules : 5 000 (en période de pointe)	Sucreries et distilleries 2 323 (en période de inter-campagne, ce qui fait le double soit environ 4 646 en période de pointe)
Glaceries	3 000	2 258
Verreries	1 700	dont 1 038 pour Chauny et Saint-Gobain (La manu-
	4 700 au total dont 4 500 pour	

	Chauny et Saint-Gobain (1).	facture à, au total, 1 895 ouvriers en comprenant la fabrique de produits chimiques de Chauny).
Fabriques d'allumettes chimiques, de poteries, etc...	700	Industries chimiques 1 304 ; poteries 32 ; au total 1 336
Fonderies	1 200	Métallurgie : 2 261
Cendrières (exploitations de tourbes)	400	?
Divers (surtout vannerie et industries du bois)	?	1 338
Totaux	49 000	22 059
	ou, en retranchant 26 603 tisserands artisanaux travaillant pour de riches négociants des villes : 22 397, ce qui donne un chiffre à peu près identique à celui de 1880.	

En 1954, les diverses entreprises, sans compter celles du bâtiment, non comprises également dans les statistiques de 1858 et de 1880, totalisent 5 340 patrons et 51 900 salariés. Le nombre de ceux-ci n'a donc guère changé en 96 ans. Mais leur répartition par industrie a fortement changé. En 1954, il y avait, en effet, 18 500 ouvriers dans la métallurgie, 12 320 seulement dans les industries textiles, 8 340 dans les industries alimentaires, 2 300 dans les verreries et 2 120 dans les industries chimiques.

Pendant ce temps, on fait de grands travaux publics dans l'Aisne, comme dans toute la France : c'est, en effet, l'époque où l'on construit la plupart des voies ferrées, le tunnel du Mont-Cenis, où le préfet Haussmann bouleverse la physionomie du vieux Paris en perçant les grandes artères de la capitale : Boulevards Saint-Germain, Saint-Michel, de Sébastopol, etc... On construit d'abord des voies ferrées. Le 1^{er} septembre 1857, est ouverte la ligne de Saint-Quentin à Reims ; c'est la première voie ferrée qui dessert Laon. A la même époque, on consolide

(1) Dans ce chiffre est, sans doute, comprise la fabrique de produits chimiques de Chauny.

le tunnel de Chézy-sur-Marne sur la ligne de Paris à Strasbourg. 400 ouvriers sont employés à ce travail. On fait enfin les travaux préparatoires des lignes Paris à Soissons et Soissons à Reims.

Mais, en même temps, les routes impériales (nos routes nationales actuelles) sont abandonnées par le gouvernement, quoique la circulation y augmente. Voici les moyennes diurnes sur l'ensemble des routes impériales :

- en 1844-1845 : 324 colliers.
- en 1851-1852 : 326 »
- en 1856-1857 : 529 »

On remarquera qu'on totalisait les colliers des chevaux circulant sur les routes.

Sur certaines routes, la circulation a même pris un développement extraordinaire :

- Route impériale n° 2 (Paris, Villers-Cotterêts, Soissons, Laon, Vervins, La Capelle, Bruxelles) . . . 1 223 colliers par jour.
- Route n° 30 (Rouen, Saint-Quentin, Guise, La Capelle) 1 756 » » »
- Route n° 37 (Béthune, Chauny, Soissons, Château-Thierry) 2 021 » » »
- Route n° 39 (Charleville, Hirson, La Capelle, Le Nouvion, Montreuil-sur-Mer) 2 026 » » »

Cet état de chose amène la dégradation des routes impériales. Par contre, les routes départementales et vicinales sont bien entretenues. Il est curieux de constater que cent ans plus tard, la situation est exactement la même : l'Etat donne peu de crédit pour la réparation de ses routes, alors que, par contre, celles du département sont très bien entretenues. Il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil !

A la fin de l'année 1858, le service vicinal construit une rampe d'accès au midi de la montagne de Laon. C'est la rampe d'Ardon actuelle. Elle a 1 900 m. de long pour une différence de niveau de 90 m. Elle coûte 67 000 frs. Cela fait environ 120 000 NF de nos jours, ce qui n'est pas cher ! cinquante communes du sud de Laon l'ont aidé financièrement. Car le chef-lieu du département, réduit à ses propres fonds, n'aurait pas pu faire cette rampe.

En 1858, on dessèche les marais de l'Ailette entre Chaillevois et la rivière d'Oise sur 30 km. Ces travaux sont financés par un syndicat représentant les communes et les propriétaires riverains. Ils reviennent à 270 000 frs, soit environ 460 000 NF de nos jours.

Les reconstructions de la cathédrale et du palais de justice de Laon sont en cours. On consacre 100 000 frs par an à chacun de ces ouvrages. Ce qui fait environ 170 000 NF actuels.

III. — SITUATION SOCIALE :

Une crise alimentaire se produisit pendant les deux ans de la guerre de Crimée et dura encore un an après le rétablissement de la paix. La cause en fut, semble-t-il, l'accaparement des denrées. Cela provoqua une grande misère chez les ouvriers, en particulier, pendant l'hiver 1854-1855. Il y eut, par suite, de nombreux mendians errants ou sédentaires. Mais le préfet Boitelle organisa l'assistance publique et privée : il se servit des comités cantonaux de bienfaisance, des associations charitables des communes et des secours des particuliers du département. Dans cette action d'aide sociale (suivant la terminologie administrative actuelle), le préfet obéissait tout à fait à la volonté de l'empereur qui fut le premier chef d'Etat français à s'occuper de l'assistance publique. Il ne faut pas oublier que dans sa jeunesse, il avait écrit un ouvrage sur « *L'Extinction du paupérisme* ».

En 1856-1857, ce fut l'arrondissement de Vervins qui souffrit et l'Etat ne put le soulager.

Mais après cette date, le prix du blé diminua. De 1856 à 1858, les salaires s'élèvent sensiblement et ne subissent pas de diminution, en particulier, pendant le quatrième trimestre de 1858, malgré le bas prix des grains. Il faut toutefois remarquer que les salaires de l'agriculture restent, en moyenne, un tiers au-dessous de ceux de l'industrie. C'est pour cela que les agriculteurs manquent d'ouvriers.

Comme la guerre d'Italie fut très courte, il n'y eut pas, dans notre département pendant le printemps de 1859, de crise sociale comparable à celle provoquée par la guerre de Crimée : le pain était à bon marché, le travail abondant et la mendicité n'existe plus que par exception.

Le préfet Chamblain écrit qu'il supprima la mendicité errante en deux ans. Le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon contenait, en 1858, 476 personnes dont 256 de l'Aisne, les autres provenant des départements limitrophes. Ces 476 personnes se répartissaient en 272 infirmes, 116 vieillards, 19 aliénés, 64 adultes valides, anciens mendians enfermés dans le dépôt et 5 enfants. Ce chiffre de 256 était très faible par rapport à la population totale de l'Aisne à l'époque : 545 000 habitants.

Pendant l'été 1854, le choléra sévit surtout dans l'arrondissement de Château-Thierry : il y provoqua 700 décès sur 1 000 victimes de cette maladie dans tout le département.

A côté de toutes ces misères supportées surtout par la classe ouvrière, les paysans, industriels et commerçants s'enrichissent comme partout en France. Ce qui le prouve nettement, ce sont les dépôts dans les caisses d'épargnes qui augmentent nettement.

Voici les dépôts et les remboursements dans les sept caisses d'épargne du département pour le quatrième trimestre 1858 et le premier trimestre 1859 :

	Versements	Remboursements
— 4 ^e trimestre 1858 . . .	700 259 frs	521 510 frs
— 1 ^{er} » 1859 . . .	1 185 506 frs	755 550 frs

Cela fait donc environ 2 800 000 frs à 4 740 000 frs par an, de versement. Or, notre département avait 545 000 habitants et la France 36 510 000. Donc l'Aisne était environ la 67^e partie de la France pour la population. Comme il y avait 651 caisses d'épargne dans toute la France, il aurait dû y en avoir 67 fois moins dans notre département soit 9 ou 10. Mais il n'y en avait que 7 et 20 succursales.

Mais les caisses de l'Aisne étaient parmi celles où il y avait les plus gros versements. En effet, ceux-ci, pendant toute l'année 1860 en France ne sont que de 174 millions. Or, si l'on multiplie les chiffres cités plus haut pour notre département par 67, on arrive à 187 600 000 ou à 317 580 000 frs, près de deux fois le total de toute la France.

Ces caisses d'épargne se trouvaient dans les chefs-lieux d'arrondissements (Laon, Saint-Quentin, Vervins, Soissons, Château-Thierry) et dans les grandes villes (Chauny, Guise).

Le préfet signale, en particulier, dans son rapport du premier trimestre 1859, la caisse d'épargne de Saint-Quentin qui a reçu un nombre de dépôts plus que double de celui des remboursements, la somme des premiers dépassant de 45 000 frs celle des seconds (189 000 contre 144 000 frs).

Mais il y avait proportionnellement moins de sociétés de secours mutuel dans l'Aisne à la fin de 1858 que dans le reste de la France : on n'en comptait que 6 dont 3 dans des chefs-lieux d'arrondissement et 3 dans d'autres localités. En voici l'énumération :

Villes, Chefs-lieux d'arrondissement	Autres localités
Laon	Flavy-le-Martel
Soissons	Sinceny
Vervins	Villers-Cotterêts

Dans toute la France il y en avait 3 856. Par suite, on aurait donc dû en trouver : $\frac{3\ 856}{65} = 59$ dans l'Aisne. Mais on n'en comptait que près de 10 fois moins. Notre département était donc très en retard.

Au total, en 1858, dans l'ensemble des sociétés, sans compter celle de Vervins, il y avait 413 participants et 120 membres honoraires. Ce qui était très faible par rapport à la population totale du département : 545 000 habitants.

Malgré tout, le nombre des membres de ces sociétés avait à peu près doublé en cinq ans. Car en 1853, il n'était que de 213 membres participants et 55 honoraires pour les deux seules sociétés alors existantes : Laon et Soissons. Les sociétés de Flavy-le-Martel et de Villers-Cotterêts furent créées en 1854 et celle de Sinceny en 1856.

L'accroissement continuait du reste à la fin de 1858 et au début de 1859 : pendant le quatrième trimestre 1858, la commune d'Origny-Sainte-Benoîte était en instance pour obtenir la création d'une société. Mais le préfet Chamblain n'en reparle pas pendant le premier trimestre 1859.

Une autre société fut créée à Saint-Quentin dans le premier trimestre 1859. Celle de Soissons qui ne comprenait que des ouvriers en bâtiments parmi ses membres, a demandé son extension aux ouvriers de tout les états au début de 1859.

ENSEIGNEMENT EN 1859.

1° — Il y avait 1 185 écoles primaires recevant 64 317 enfants, 33 509 garçons et 30 808 filles.

2° — Les écoles publiques communales en avaient 57 786 à elles seules alors que l'enseignement privé n'en comptait que 6 351, soit 9 fois moins.

3° — Sur ce total de 64 317, plus des 2/3 (44 748) payaient l'instruction qu'on leur donnait. 1/3 (19 569) seulement étaient exonérés par suite de la pauvreté de leurs parents.

4° — La proportion de la population scolarisée par rapport à la population totale du département (545 747) était de 11 %. Mais elle était moins forte dans les arrondissements industriels du Nord, Saint-Quentin et Vervins, que dans les arrondissements presque entièrement agricoles du sud :

— Arrondissement de Saint-Quentin..	9 %
— » Vervins..	10 %
— » Laon	13 %
— » Soissons	13 %
— » Château-Thierry	14 %

C'est qu'en effet, 8 809 enfants d'âge scolaire ne suivaient pas les cours dont 7 071 des deux arrondissements du nord. Ces malheureux étaient en effet employés dès leur âge le plus tendre dans le travail des manufactures. Plus des 9/10 des enfants étaient tout de même scolarisés.

Comparons la situation de 1859, avec la situation actuelle : 1 384 écoles primaires recevaient 84 292 enfants au 1^{er} janvier 1959. On voit que le chiffre n'a pas tellement augmenté depuis 100 ans. C'est qu'en effet, la population de l'Aisne est restée à peu près stable (environ 500 000 habitants actuellement), malgré les deux guerres mondiales et l'exode rural, et que les 9/10 des enfants étaient déjà scolarisés en 1859. L'augmentation d'un 1/3 du nombre des élèves est due à la fois à la prolongation de la scolarité (âge limite : 14 ans au lieu de 12 ans) et à l'instruction obligatoire.

Le nombre des élèves de l'enseignement privé, déjà très faible en 1859, est encore plus réduit aujourd'hui : 2 899 seulement.

La proportion des filles est légèrement plus grande qu'il y a 100 ans : 41 272 contre 40 121 garçons.

877 instituteurs laïques et 193 institutrices soit 1 070 au total enseignaient dans les écoles communales publiques. Sur les 193 institutrices, 104 étaient religieuses.

Par ailleurs, 8 religieux, 20 religieuses et 56 institutrices laïques enseignaient dans les écoles privées.

Ainsi, en 1859, tandis que le nombre des institutrices religieuses est presque égal à celui des institutrices laïques, le nombre des instituteurs appartenant à des congrégations religieuses ne représente pas le centième du nombre des instituteurs laïques.

En 1959, il y avait dans les écoles publiques 1 118 instituteurs et 1 967 institutrices. Ainsi, tandis que le nombre des instituteurs n'a pas tellement augmenté (27 % en plus), celui des institutrices a décuplé et il n'y a plus de religieuse.

En 1859, la proportion était de 55 à 56 élèves par maître. En 1959, elle n'était plus que de 26 à 27.

Les *salles d'asile* étaient l'équivalent de nos écoles maternelles actuelles. En 1859, il n'y en avait que 27 contre 62 en 1958. L'arrondissement de Saint-Quentin, le plus industriel de l'Aisne, où il y avait donc la plus forte proportion de mères de famille qui travaillaient hors de chez elles, en avait près de la moitié : 12 sur 27. Actuellement, il y a 4 à 5 fois plus d'enfants inscrits dans les écoles maternelles : 11 107 au lieu de 2 606.

Pour former les futurs instituteurs, il n'y avait qu'une seule *école normale* : celle des garçons fondée en 1833. Pour les filles il n'y avait qu'un « cours normal » qui se trouvait dans l'institution dirigée par les sœurs de la Providence. Cela peut nous paraître extraordinaire aujourd'hui, autant que les religieuses qui enseignaient dans les écoles primaires publiques ! Du reste, le nombre des écoles de filles confiées à des institutrices laïques décroissait chaque année parce que les populations leur préféraient des institutrices appartenant à des congrégations religieuses.

Mais à l'époque, il n'y avait pas de coupure nette entre l'enseignement laïque et l'enseignement privé confessionnel comme aujourd'hui. Par ailleurs, les institutrices religieuses ou laïques ne représentaient, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, que 18 % du corps enseignant. Donc pour 82 % de celui-ci la formation se passait dans le même établissement en 1859 qu'en 1959 : une école normale laïque. En 1859, il y avait simplement en plus un aumônier spécial attaché à l'établissement. Il n'y avait que 3 années d'étude contre 4 actuellement. L'effectif de l'école était de 51 élèves contre 133 en 1958, dont 108 pour les 3 premières années. Ce dernier chiffre est le double de celui de 1859, mais il est également le triple de celui de 1948.

L'enseignement secondaire était constitué en 1859 par un lycée impérial, trois collèges communaux et 23 institutions et pensions dont 5 dirigées par des ecclésiastiques. Le lycée de Saint-Quentin avait été créé par décret du 10 août 1853 et inauguré le 29 octobre 1857. Il contient en 1859 un nombre d'élèves double de celui en prévision duquel il avait été construit, et le ministre de l'Instruction publique venait de demander à la ville la construction de bâtiments supplémentaires.

Les institutions et pensions recevaient surtout des élèves destinés aux professions agricoles et industrielles.

Pour ce qui est du reste de l'enseignement technique et de l'instruction des adultes, il faut en outre signaler 91 classes d'apprentis et 45 classes d'adultes dont une seule pour l'arrondissement de Saint-Quentin. Le travail prolongé dans les fabriques industrielles empêchait les adultes de fréquenter ces cours.

En 1858, les *impôts* directs avaient rapporté 8 425 000 frs et les impôts indirects 8 210 000 frs. Ces derniers avaient pu augmenter de 1 860 000 frs en 3 ans, sans exciter de plaintes.

Le département est si prospère que 912 576 frs d'impôts sont rentrés plus d'un mois en avance au 30 juin 1859, et ce résultat a été obtenu en temps de guerre, ce qui est remarquable. Malgré tout, les impôts directs rapportaient proportionnellement beaucoup moins à l'Etat et aux collectivités publiques il y a cent ans que maintenant, soit que les impôts aient augmenté depuis 100 ans, soit que l'Aisne fût moins riche, en 1858. En effet, les contributions directes se montaient à 11 394 millions en 1957, dans le département ; or, si l'on multiplie par 200 le chiffre de 1858, on n'arrive qu'à 1 685 millions soit 6 à 7 fois moins. Quant aux contributions indirectes, elle rapportaient en 1957 encore plus : 17 564 millions. Le chiffre de 1858 multiplié par 200 donne 1 642 millions, soit 10 à 11 fois moins.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

1° — ARCHIVES NATIONALES : F1c III Aisne 11 (comptes rendus administratifs de 1844 à 1870) et F12 4479 bis (Situation industrielle du département de l'Aisne, 1869-1886), dont les microfilms sont conservés aux archives départementales de l'Aisne, respectivement sous les cotes 1 Mi 118 (seules les bandes 62 à 195 ont été utilisées, et dans ces bandes les rapports des préfets, à l'exclusion de ceux des sous-préfets) et 1 Mi 127. Les rapports des préfets de novembre 1852 à juin 1859 ont été agrandis sur papiers photographiques de format 21 cm. × 27 cm. Le dossier constitué par ces photocopies est coté J 1220. Il comprend 67 photocopies seulement pour les rapports de novembre 1852 à septembre 1858 et d'avril à juin 1859 et 106 rien que pour le semestre d'octobre 1858 à mars 1859. Cela fait, au total 173 pages.

Dans les rapports du quatrième trimestre 1858 et du premier trimestre 1859, il y a de longs développements sur des affaires secondaires : ainsi, 8 pages sur le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon, dans le premier rapport ; 13 pages et demi sur la question de la suppression de l'échelle mobile des droits de douane sur les blés, 6 pages sur les aliénations des biens des hospices et même pas moins de 11 pages sur la situation et la fonction des gardes champêtres dans le second rapport ! A côté de cela, on y trouve des développements intéressants sur des affaires plus importantes : 15 pages et demie sur l'organisation de l'instruction publique dans le deuxième rapport ; 8 pages et demie sur les caisses d'épargne et les sociétés de secours mutuel, dans les deux rapports, etc...

2° — Charles H. Pouthas, *Démocraties et capitalisme* (1848-1860) (Paris, 1948, 2^e édition), tome XVI de la collection « Peuples et civilisations, histoire générale » publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac.

Ch. Seignobos, *La Révolution de 1848, le second empire* (Paris, 1921), tome 6^e de « l'*Histoire de France contemporaine* »... publiée sous la direction d'Ernest Lavisse.

Henri Sée, *Histoire économique de la France. Les temps modernes* (1789-1914), (Paris, 1951).

Madeleine Bourset. *La vie dans l'Aisne en 1859, d'après la presse locale.* (Diplôme d'études supérieures d'histoire soutenu

en 1959, dont une copie dactylographiée est déposée aux archives départementales).

3° — Les renseignements sur l'état actuel économique et social du département de l'Aisne ont été puisés dans :

Institut national de la statistique et des études économiques..., *Annuaire statistique de la France, 1958* (Paris, 1958).

Rapports d'activité des chefs de services (département de l'Aisne) (Laon, 1959), p. 114 à 136, *Inspection académique de l'Aisne*.

G. DUMAS,

*Directeur des Archives
de l'Aisne.*